

Image not found or type unknown



redressement judiciaire/créances payables ?

Par **MIGUET**, le **29/10/2010** à **09:11**

Bonjour,

L'entrepreneur qui construit ma maison possède 2 sociétés, dont l'une est en redressement judiciaire. L'un de ses créanciers détient en "otage" les portes extérieures de ma maison, portes payées. Le créancier me propose de régler les créances dues pour ma maison directement auprès de lui. Pour moi les créances sont gelées. L'entrepreneur me dit que je risque des poursuites. Que faire ?